

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie) SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

N° 2023 0146

L'An Deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 12 décembre 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

<u>Présents</u>: René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Robert LEVY, Olivier CHENU

<u>Absents excusés</u>: Xavier BRONNER (pouvoir donné à Robert LEVY), Tony BUTHOD GARCON (pouvoir donné à Corentin GROS), Emmanuel MAEGEY, Olivier SACHE (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES), Gérard RUFFIER LANCHE

Nombre en Membres: 15
En exercice: 12
Suffrages exprimés: 10
Votes pour: 10
Votes contre: 0
Ne prend pas part au vote: 0

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## Objet: Echange de parcelles entre la commune et Monsieur PAVIET-SALOMON

Dans le cadre d'une régularisation foncière, la commune souhaiterait racheter la parcelle cadastrale AD 299 de Monsieur Olivier PAVIET-SOLOMON qui sert actuellement de parking.

En échange, Monsieur PAVIET-SOLOMON souhaite acquérir une partie de la rue de la crue de 1935, contiguë à cette parcelle.

La partie de la rue de la crue de 1935 vient de faire l'objet d'une désaffectation suivie d'un déclassement du domaine public, dans le but de son aliénation.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE l'échange foncier des deux parcelles précitées, sans soulte ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte ainsi que tout document afférent à cette opération ;
- PRECISE que l'intégralité des frais (documents d'arpentage, frais de notaire, ...) sera partagée entre les deux parties.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 » POUR EXTRAIT CONFORME,

> Le Maire, René RUFFIER LANCHE MAIBIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE